

# **Synthèse**

**Candidature du  
Bassin minier Nord-Pas de Calais  
au Patrimoine mondial  
CCNE**

<b>I.</b>	<b>Les grandes étapes de la candidature</b>	<b>p.3</b>
<b>II.</b>	<b>Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, Histoire et Patrimoine</b>	<b>p. 5</b>
<b>III.</b>	<b>La proposition d'inscription</b>	<b>p. 16</b>
<b>IV</b>	<b>Description des éléments inclus dans le périmètre</b>	<b>p.22</b>

# **I. Les grandes étapes de la candidature du Bassin minier Nord-Pas de Calais au Patrimoine mondial**

- **2002 :** Inscription du Bassin minier Nord-Pas de Calais sur la liste indicative de la France
- **2003 :** Lancement de l'Association Bassin Minier Uni en charge du portage de la candidature pour le compte du territoire et de la mobilisation des acteurs et de la population autour de ce projet
  - *Président : Jean-François Caron, Maire de Loos-en-Gohelle, Conseiller Régional*
  - *Président du Comité de Soutien : Pierre Mauroy, Sénateur*
  - *Financement : Etat Conseil Régional du Nord-Pas de Calais, Conseils Généraux Nord et Pas-de-Calais, les huit intercommunalités concernées par la candidature, financements privés (Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne)*
- **2003/2005 :** Construction des fondements de la candidature, organisation de la mobilisation, réalisation d'un premier dossier qui sert de base à une collaboration avec le Ministère de la Culture.
- **2005/2007 :**
  - La Mission Bassin Minier est chargée de l'élaboration d'un Schéma de Développement Patrimonial à l'échelle du bassin minier qui est le support de l'élaboration d'un plan de gestion « UNESCO »
  - Réalisation de l'inventaire hiérarchisé du patrimoine minier
  - Finalisation des études : historiques, paysagères, juridiques, ...
  - Séminaire d'experts internationaux pour qualifier la candidature
  - Colloques organisés sur le territoire : porté à connaissance, construction collective des conditions de protection, de gestion et de valorisation du patrimoine
  - Montée en puissance de la mobilisation : publications, expositions, circuits de visite, événementiels, spectacles à l'initiative des acteurs du territoire publics ou associatifs
- **2008/2009 :**
  - Implication du MEEDDAT (Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de la Mer en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le Climat) dans l'instruction de la candidature (dimension paysage, élaboration des outils de gestion)
  - Auditions par le Comité des Biens Français du Patrimoine Mondial de Daniel Percheron, Président de Région, et de Jean François Caron, Président de BMU.
  - Campagne exceptionnelle de protection Monuments Historiques : protection de 69 édifices issus de l'héritage minier.
  - Finalisation du dossier de candidature
- **2010 :** Dépôt du dossier de candidature auprès du Centre du Patrimoine mondial par l'Etat français
- **2012 :** Examen de la candidature par le Comité du Patrimoine mondial à Saint-Petersbourg, Russie

## **II. Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, Histoire et Patrimoine**

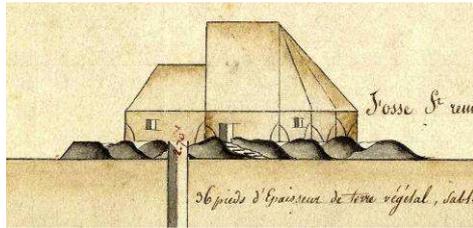
## Contexte géologique et géographique

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais constitue l'extrémité occidentale du bassin charbonnier européen continental. Plus globalement, il fait partie des gisements houillers qui s'égrènent depuis la Colombie jusqu'aux Appalaches aux Etats-Unis, de l'Irlande méridionale à l'Ukraine, du Kazakhstan à la Chine et à l'Inde.

Après celui de la Rhur en Allemagne, le gisement du Nord-Pas de Calais est le plus étendu d'Europe du Nord-Ouest. Une de ses spécificités est d'être le seul gisement de grande dimension entièrement souterrain. Associée à un relief peu marqué en surface, cette caractéristique a directement influencé le mode de développement, l'organisation et l'emprise foncière de l'activité minière, en favorisant notamment un étalement linéaire sur une grande superficie : 120 kilomètres de long ; 12 kilomètre de large ; 1,2 kilomètres de profondeur.



## 270 ans d'histoire



**1720** : Découverte de charbon à Fresnes-sur-Escaut et naissance du Bassin du Nord.

**1757** : Fondation de la première compagnie minière, la Compagnie des Mines d'Anzin.

**1832** : La Compagnie des Mines d'Anzin crée la première caisse de secours chargée de verser des allocations aux mineurs blessés.

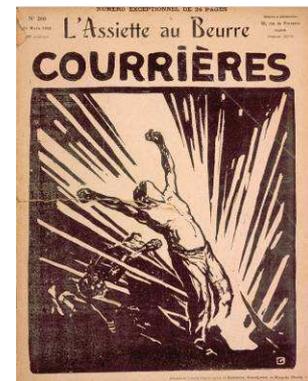
**1841** : Découverte du charbon à Oignies.

**1847** : Sondage à la fosse de l'Escarpelle, près de Douai, donnant l'impulsion pour la mise en exploitation du Bassin du Pas-de-Calais.

**1906** : Catastrophe des Mines de Courrières, 1099 morts.

**1913** : Le Bassin du Nord – Pas de Calais produit 67 % de la production nationale (27 millions de tonnes) et emploie 130 000 mineurs.

**1914-1918** : Première Guerre mondiale : 103 fosses détruites (sur environ 150) , 1900 kilomètres de galeries inutilisables.



**1930** : Production record de 35 millions de tonnes (64% de la production nationale).

**1939-1945** : Seconde Guerre mondiale : exploitation systématique par les troupes occupantes

**1946** : Loi de Nationalisation et création des Houillères du Bassin du Nord-Pas de Calais. Institution du « Statut du mineur ».

**1947** : 222 000 mineurs travaillent dans le Bassin minier au plus fort de la Bataille du charbon.

**1956** : Production de 29 millions de tonnes, 166 000 mineurs.

**1968** : « Plan Bettencourt » qui prévoit l'arrêt progressif de l'activité.

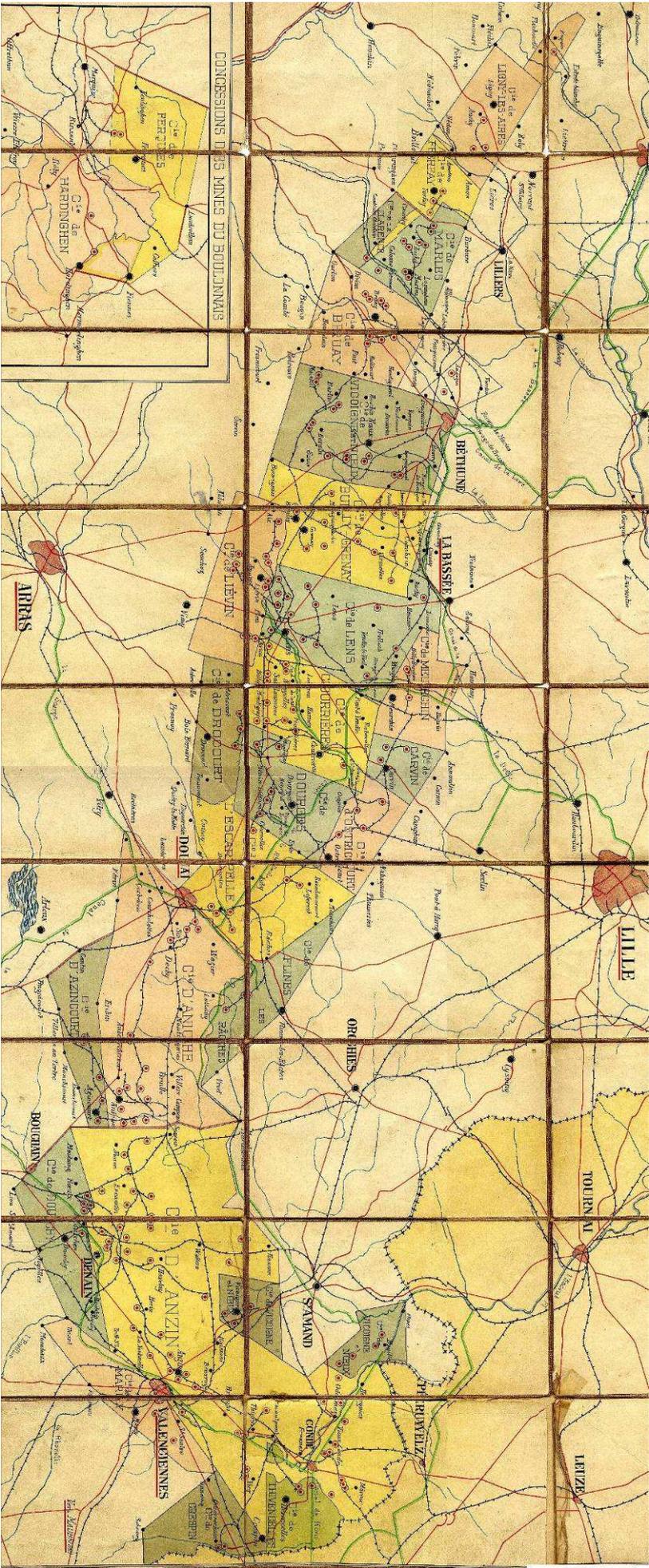
**1971** : Production de 15 millions de tonnes, 62 000 mineurs

**1974** : Catastrophe de Liévin : 42 morts.

**1981** : Production de 4 millions de tonnes, 24 000 mineurs.

**1990** : La dernière « gaillette » est remontée à la fosse du 9-9 bis de Oignies.

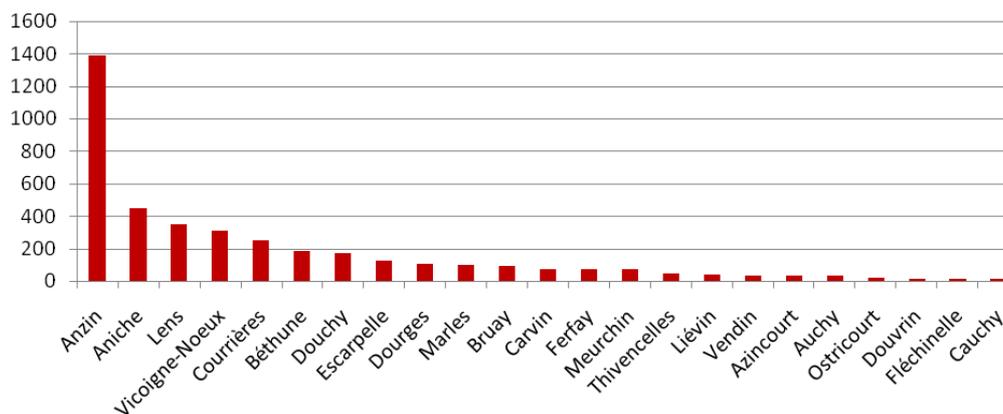




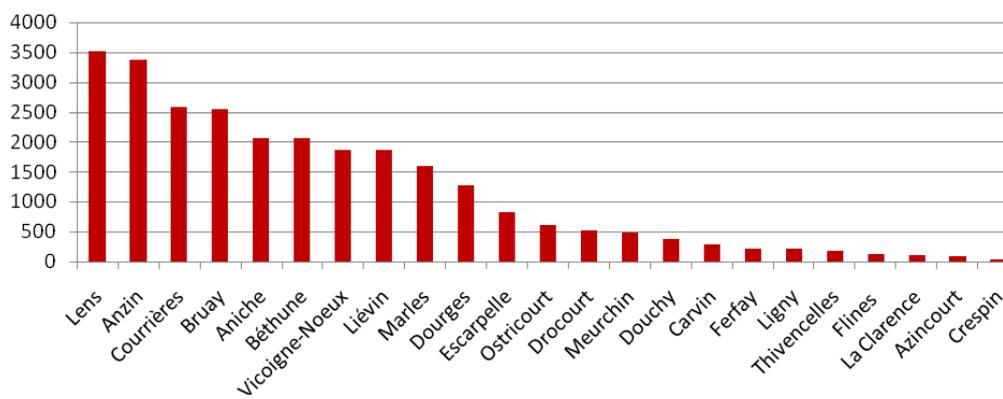
## Le Bassin minier du Nord- Pas de Calais en quelques chiffres

- 18 compagnies minières (en 1939) et 8 groupes d'exploitation nationaux (entre 1946 et 1990)
- 600 puits foncés
- 100 000 kilomètres de galeries
- 2 milliards de tonnes de charbon extraites

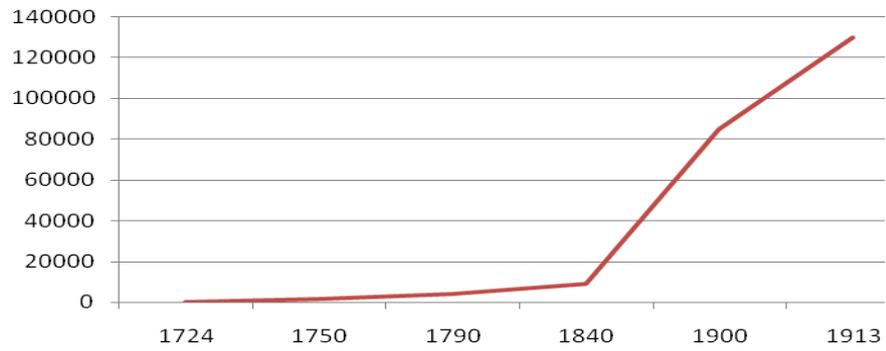
### Production moyenne des principales Compagnies du Bassin minier Nord - Pas de Calais entre 1865 et 1869 (indice 1 000 tonnes) Moyenne Bassin minier : 4 millions de tonnes



### Production moyenne des principales Compagnies du Bassin minier Nord - Pas de Calais entre 1908 et 1912 (indice 1 000 tonnes) Moyenne Bassin minier : 27 millions de tonnes



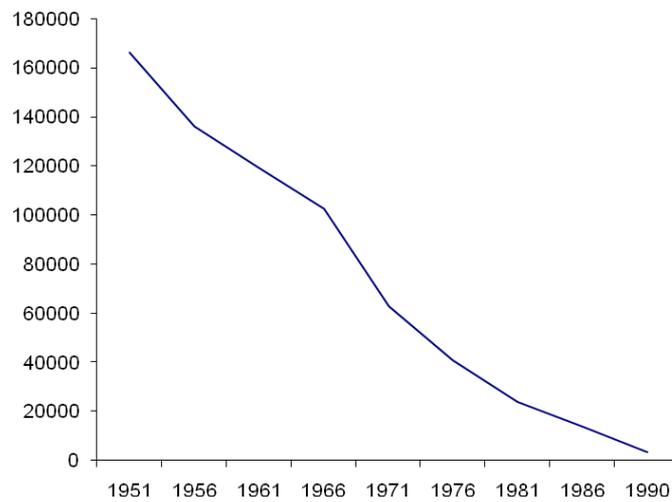
**Evolution des effectifs ouvriers  
dans le Bassin minier Nord-Pas de Calais 1724-1913**



**Production des HBNPC de 1946 à 1990**



**Effectifs des HBNPC de 1951 à 1990**



## Le patrimoine et les paysages du Bassin minier du Nord-Pas de Calais

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est un territoire de grande ampleur marqué par de nombreux héritages liés à l'exploitation charbonnière. Cette aventure industrielle de près de trois siècles, tournée vers la richesse du sous-sol, est venue intensément modifier les caractéristiques physiques d'un territoire antérieur essentiellement rural. Elle a été génératrice d'un ensemble d'éléments physiques nécessaires au développement de l'activité. De nombreux éléments techniques ponctuent ainsi le territoire : *les fosses et les chevalements, les terrils, les infrastructures de transport.*

L'exploitation industrielle du charbon a de même enrichi le paysage en l'urbanisant d'une façon totalement originale par rapport au

passé agricole du territoire, en gonflant les noyaux urbains préexistants ou en parsemant le territoire de nouveaux habitats, les *cités ouvrières et leurs équipements collectifs.*

Cette histoire industrielle est aussi une histoire humaine. Trois siècles d'activité industrielle ont vu se développer une *culture minière* qui, au travers de pratiques d'abord initiées par les Compagnies minières, continue de vivre et de se transmettre.



### *Héritage technique*



**Les fosses** constituent le cœur de l'exploitation du charbon. En dehors des quatre grandes sites de la mémoire (fosse du 11-19 à Loos-en-Gohelle, fosse n°9-9bis à Oignies, fosse d'Arenberg à Wallers-Arenberg, fosse Delloye Centre historique minier à Lewarde), on recense encore aujourd'hui une centaine de vestiges de fosse de type ateliers, salle des bains-douches... Directement associés, **les chevalements** constituent aujourd'hui des signaux visuels très forts dans le paysage du Bassin minier. 21 sont encore visibles. Désormais investis d'une fonction mémorielle très forte, ils offrent un témoignage exceptionnel de l'évolution des techniques d'extraction.

**Les terrils** sont les symboles de l'image et de l'identité du Bassin minier. En effet, l'impact paysager et environnemental de ces montagnes artificielles est considérable, surtout dans un territoire de plaine. Le Bassin minier a compté jusqu'à près de 350 terrils en pleine période d'exploitation minière. Il en reste actuellement environ 200. Ces terrils ont soit été laissés intacts, et de fait réappropriés par la nature, soit exploités et aménagés, en zones de loisirs notamment.



L'exploitation minière s'est accompagnée d'un développement intense et exceptionnel de réseaux de traitement, de distribution et de commercialisation du charbon, qu'il s'agisse des voies ferrées appelées des « cavaliers », des gares ou des rivages aménagés. Au même titre que les fosses et les terrils, ces **infrastructures de transport** du charbon ont façonné le paysage et le territoire du Bassin minier.

### *Héritage social*



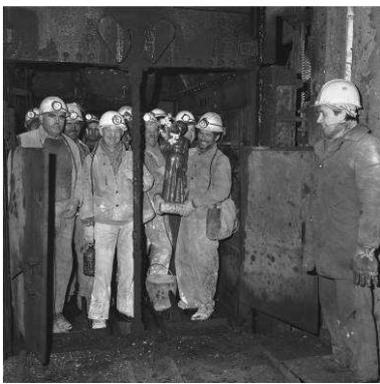
Le territoire du Bassin minier se caractérise par l'ampleur et la diversité des créations patronales dans le domaine de l'**habitat minier**, des corons aux cités pavillonnaires, des cités-jardins jusqu'aux logements modernes. Les politiques sociales y ont été particulièrement développées, combinant intentions de contrôle de la main d'oeuvre et volontés d'expérimentation et d'innovation en matière d'amélioration du confort et de la salubrité, d'architecture et d'urbanisme. Cet héritage social compte aujourd'hui près de 600 cités minières qui présentent une très grande richesse architecturale et formelle.





De nombreux **équipements collectifs** ont également accompagné les impératifs de logement: écoles mais aussi églises, hôpitaux et salles des fêtes, équipements sportifs, *etc.* Le Bassin minier du Nord – Pas de Calais apparaît ainsi aujourd’hui comme un vaste laboratoire en matière de logement ouvrier sur une période de 150 ans

### *Héritage culturel*



Se caractérisant par la massivité de ses héritages bâtis, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais est également le support d’une histoire et d’une mémoire, celles du peuple de la mine, témoignant de l’apparition et de la constitution d’un modèle de classe ouvrière, de ses relations au travail, de ses actions collectives, de ses modes de vie et de ses pratiques culturelles.

Dans le cadre du travail à la mine, s’est forgée une cohésion de groupe, une identité collective qui a donné naissance à une véritable conscience de classe prenant forme dans les mouvements collectifs de revendication. Le souvenir des mouvements de grève témoigne de l’engagement d’un groupe qui a organisé sa révolte et qui s’est structuré par les syndicats. Dans le Bassin du Nord-Pas de Calais, au même titre que d’autres bassins miniers français, européens et internationaux, la précocité de ces actions collectives a fait progresser la législation du travail et la situation des mineurs a parfois été très en avance comparée à d’autres métiers en France.

L’immigration a accompagné l’histoire du Bassin minier du Nord – Pas de Calais durant ses trois siècles d’activité. Au fur et à mesure de leur développement, les mines du Nord- Pas de Calais deviennent un puissant aimant démographique et particulièrement après la Première Guerre mondiale quand les embauches se font massives afin de remettre en état les installations détruites. Ainsi, des hommes et des femmes de 29 nationalités différentes sont venus s’installer dans le Bassin (Belges, Polonais, Italiens, Algériens, Marocains, *etc.*)



La sociabilité minière constitue une réplique à l'isolement social et l'uniformisation des modes de vie recherchés par les politiques patronales. Les pratiques, les associations et les sociétés héritées de la mine, désormais soutenues par les municipalités et les collectivités



territoriales, donnent au Bassin minier une énergie associative forte et dense. Parmi ces pratiques, se trouvent la colombophilie, le sport (football, gymnastique, tir à l'arc, boxe, cyclisme), les pratiques artistiques (harmonies), le jardinage, les pratiques festives (fête de la Sainte Barbe).

### *Un paysage industriel pluriel*

Avant l'arrivée de l'activité minière, le futur Bassin minier offre essentiellement des paysages de plaine avec quelques collines et coteaux, des marais, des marécages, des étangs, des forêts et des prairies humides. La présence de l'eau et la qualité des sols ont historiquement orienté le territoire vers une économie rurale fondée sur une agriculture nourricière très riche, intégrant de nombreuses cultures commerciales (céréaliculture avec seigle, froment, avoine, houblon, fibres textiles et graines oléagineuses). Ces paysages sont alors caractérisés par de vastes secteurs ruraux et agricoles s'articulant sur une urbanisation relativement dense mais de taille modeste.

C'est sur cette « toile de fond » que se développe à une vitesse fulgurante un paysage totalement différent, lié à la découverte du charbon et à son exploitation, témoignant à la fois



des exigences de production industrielle et de la progression des sièges d'extraction. Toutefois l'irruption de l'industrie dans le dessein régional n'a pas effacé les signes de l'activité agricole et les caractéristiques rurales du territoire, elle est venue surimposer tous les éléments de production, créant un territoire

cohérent et homogène, expression des différentes périodes de l'histoire du territoire.

Système vivant qui n'a cessé d'évoluer pendant trois siècles, les paysages du Bassin minier se sont construits sur un territoire aux nombreuses facettes et notamment sur des spécificités naturelles et paysagères qui contribuent à sa variété patrimoniale.

La diversité des formes du relief ajoutée aux multiples modes d'occupation de l'espace, offre aujourd'hui au Bassin minier plusieurs facettes comme autant de grands paysages homogènes qui se distinguent les uns des autres par des caractéristiques qui leurs sont propres. La traversée du Bassin minier d'Est en Ouest ou du Nord au Sud, propose autant d'ambiances différentes et il est ainsi possible de passer aisément d'un espace très urbain, à une plaine où les cultures s'étendent à perte de vue, ou bien encore, d'un espace très boisé à une vallée densément urbanisée et industrialisée.



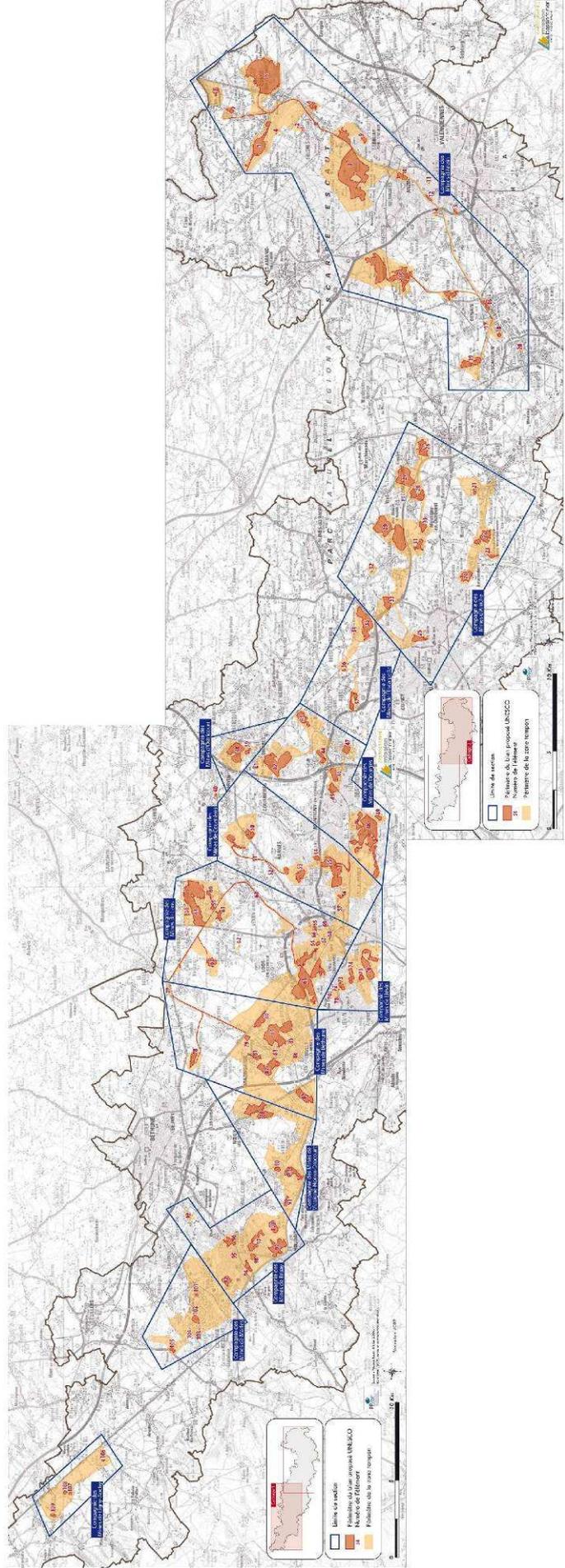
### **Inventaire global du patrimoine**

Le Bassin minier compte aujourd'hui, entre autres :

- 4 grands sièges d'exploitation « sites de la mémoire », la fosse 11-19 à Loos-en-Gohelle, la fosse n°9-9bis à Oignies, la fosse d'Arenberg à Wallers-Arenberg, la fosse Delloye à Lewarde (Centre historique minier), ainsi qu'une centaine de vestiges de fosses
- 21 chevalements
- Environ 200 terrils
- 563 cités minières et leurs équipements collectifs (église, écoles, stades, dispensaires...)
- Plus de 200 kilomètres de cavaliers (chemins de fer)

**III. La proposition  
d'inscription au titre de  
« Paysage Culturel Evolutif »**

- Section n°1 :** La Compagnie des Mines d'Anzin  
*Du berceau de l'exploitation à la Nationalisation*
- Section n°2 :** La Compagnie des Mines d'Aniche  
*Une vitrine architecturale de l'habitat minier*
- Section n°3 :** La Compagnie des Mines de l'Escarpelle  
*Entre Nord et Pas-de-Calais*
- Section n°4 :** La Compagnie des Mines d'Ostricourt (Groupe de Oignies)  
*Un patrimoine moderne*
- Section n°5 :** La Société des Mines de Dourges  
*Le fer de lance des cités-jardins*
- Section n°6 :** La Compagnie des Mines de Courrières  
*Une insolente prospérité*
- Section n°7 :** La Société des Mines de Lens  
*L'impérialisme minier*
- Section n°8 :** La Société Houillère de Liévin  
*La dynamique*
- Section n°9 :** La Compagnie des Mines de Béthune  
*De la ruralité au gigantisme minier*
- Section n°10 :** La Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt  
*La mine à la campagne*
- Section n°11 :** La Compagnie des Mines de Bruay  
*La vallée minière*
- Section n°12 :** La Compagnie des Mines de Marles  
*La limite occidentale du Bassin minier*
- Section n°13 :** La Compagnie des Mines de Ligny-Auchy  
*Les confins du gisement*



La définition du périmètre du Bien proposé à inscription a permis de qualifier, sur l'ensemble du territoire, les objets et les éléments de valeur universelle exceptionnelle, à la fois sur leurs qualités individuelles mais également dans leurs permanentes interactions, sources d'un paysage riche et multiple.

L'étroite imbrication des caractéristiques – historiques, géographiques, paysagères, urbaines, architecturales et culturelles – du patrimoine suppose un jeu d'échelles constant et complexe, permettant de saisir, de manière la plus juste et la plus complète possible, les différentes clefs de lecture de ce Paysage Culturel.

Afin de guider cette lecture, **le Bien proposé à inscription est ici présenté et décrit en 13 sections distinctes. Le choix de définition de ces sections a privilégié les entrées historiques et spatiales de ou des concessions de chacune des Compagnies minières représentées puisque ce sont elles qui se sont partagé une ressource et un territoire, divisant celui-ci en plusieurs bassins d'exploitation.** En fonction de leurs gisements, de leurs administrations et de leurs puissances financières, elles ont transformé ce territoire et chacune d'entre elles y a laissé sa propre empreinte. Elles ont de même été à l'origine d'une culture spécifique, la culture minière, aujourd'hui encore parfaitement lisible à travers le patrimoine et notamment, les équipements collectifs. La concurrence soutenue que se livraient les Compagnies fut à l'origine d'une émulation particulièrement intense qui se lit aujourd'hui dans la richesse exceptionnelle du Paysage Culturel du Bassin minier du Nord-Pas de Calais.

La proposition d'inscription inclus :

- 17 fosses et vestiges significatifs de fosse dont les 4 grands sites de la mémoire (fosse 11-19 à Loos-en-Gohelle, fosse n°9-9bis à Oignies, fosse d'Arenberg à Wallers-Arenberg, fosse Delloye à Lewarde)
- 21 chevalements
- 51 terrils
- 54 kilomètres d'anciennes voies de chemin de fer (cavaliers)
- 3 gares ferroviaires
- 124 cités ouvrières
- 45 écoles et équipements de loisirs
- 17 églises et chapelles
- 21 équipements de santé
- 3 sièges de compagnies minières
- 4000 hectares de paysage...

## **Déclaration de valeur universelle exceptionnelle**

La candidature du Bassin minier du Nord-Pas-de-Calais concerne, sur 120 kilomètres, l'extrémité occidentale du bassin charbonnier européen dont la France a contrôlé l'exploitation sur une partie du territoire de deux départements (Nord et Pas-de-Calais, constituant aujourd'hui l'une des vingt-deux régions françaises). Le Bassin est appréhendé comme une continuité géologique et territoriale se caractérisant par l'ampleur et l'homogénéité de son paysage.

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais présente un cas remarquable de transformation d'un paysage historique essentiellement rural par trois siècles d'exploitation mono-industrielle du charbon, dont la production a été de façon prédominante orientée vers sa commercialisation en tant que combustible. Ces trois siècles ont modifié les caractères proprement physiques de ce paysage, lui surimposant tous les éléments techniques et architecturaux liés à l'extraction ; ils ont créé de nouveaux établissements humains, engendré des migrations et développé des cultures qui font à leur tour partie du paysage.

Les traits de caractère technique de la construction économique du Bassin demeurent suffisamment nombreux pour constituer, sur les 120 kilomètres de son étendue, une chaîne remarquable d'unités d'exploitation qui constituent autant de signaux pour la mémoire du travail, mais aussi autant de lignes d'horizon créées par l'homme, au terme d'une action non concertée mais génératrice d'un paysage historique absolument original dans la répétitivité de sa structure.

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais se distingue par l'abondance et la diversité exceptionnelles des créations patronales dans le domaine de l'habitat ouvrier et des équipements collectifs. Ces créations résidentielles, évoluant vers un type particulier d'organisation urbaine, constituent une exposition de l'architecture de l'habitat ouvrier en pays minier, dont la survivance massive constitue, avec les témoignages conservés sur les anciens lieux du travail, l'autre trait marquant d'un paysage construit d'un caractère unique.

Au terme d'une période liée à l'arrêt de l'exploitation minière et à la réaction de rejet imputable à son impact sur le territoire et sur les hommes, le Bassin conserve aujourd'hui un nombre élevé d'éléments patrimoniaux hérités de l'âge d'or du charbon, éléments constitutifs précieux d'un paysage original.

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais illustre parfaitement les bouleversements initiés par l'Industrialisation autant sur le plan technique que sur les plans sociaux, culturels, paysagers et environnementaux. Mais il n'est pas moins exemplaire au niveau de l'implication croissante de sa population dans l'intégration de cet héritage de la mine dans son patrimoine vivant, facteur de complémentarité entre la sécurité d'une identité et d'une fierté maintenues, et la volonté d'un nouveau développement s'appuyant sur la force d'une mémoire.

## Critères selon lesquels l'inscription est proposée

(ii) : « témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou de la création de paysages. »

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais témoigne d'un échange d'influences considérable pendant un siècle environ (depuis 1820 à l'entre-deux-guerres) sur le développement de l'architecture et du concept d'habitat ouvrier lié aux grandes entreprises industrielles, et ce, dans une aire culturelle essentiellement Nord-Ouest européenne.

Prenant pleinement part à la recherche du modèle de cité ouvrière au cours du 19<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du 20<sup>e</sup> siècle, le Bassin minier est particulièrement représentatif des multiples réflexions évolutives qui nourrissent à la fois les industriels et les architectes de l'époque en Europe. Ces échanges, confortés par les Expositions universelles et industrielles, ont trouvé de multiples applications dans le Bassin minier du Nord-Pas de Calais, à la fois dans le temps et dans l'espace, depuis le passage par étapes de l'habitat en rangs continus à un habitat fractionné en unités multi-familiales associées à des jardins, jusqu'à la structuration de cet habitat en cités-jardins renvoyant à une planification au niveau d'un quartier sinon d'une ville autonome. L'une des caractéristiques du Bassin minier du Nord-Pas de Calais réside précisément dans la densité des témoignages de cette circulation des idées, des pratiques et des expériences liées à l'habitat ouvrier.

(iv) : « offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une période ou des périodes significatives de l'histoire humaine. »

Le Bassin minier du Nord-Pas de Calais offre un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural évoluant vers l'apparition d'un paysage complexe qui illustre d'une façon exceptionnelle une période significative de l'histoire de l'Europe industrielle (fin 18<sup>e</sup> siècle- milieu du 20<sup>e</sup> siècle).

Cette période est celle au cours de laquelle, du fait de l'exploitation à grande échelle des ressources en charbon, est apparu un nouveau type d'établissement humain associant dans une totale promiscuité les espaces d'extraction et de production - les lieux de travail - et les espaces consacrés à l'hébergement et aux équipements collectifs correspondant à la satisfaction des principaux besoins collectifs de la population ouvrière – les lieux de vie (cités). Sont ainsi nés une organisation de l'habitat et un système d'établissement humain radicalement différents de l'histoire urbaine traditionnelle et environnante. De nouveaux

éléments de structuration du paysage sont apparus - les infrastructures de production, les terrils, les réseaux de transports, les étangs d'affaissement et les cités minières - , créant ainsi un nouveau paysage totalement artificiel, obéissant aux seules logiques d'exploitation, et qui témoigne pleinement du processus d'industrialisation en Europe au cours des 19<sup>e</sup> et des 20<sup>e</sup> siècles.

*(vi) : « être directement ou matériellement associé à des évènements ou des traditions vivantes, des idées, des croyances ou des œuvres artistiques ou littéraires ayant une signification universelle et exceptionnelle. »*

Le Bassin minier reste directement et matériellement associé à la Catastrophe des Mines de Courrières survenue le 10 mars 1906. Dès le 11 mars 1906, l'annonce de la catastrophe soulève de vastes mouvements de solidarité partout en France et en Europe. Par son ampleur et son nombre spectaculaire de victimes, elle constitue un évènement majeur trouvant un large écho en France comme à l'étranger. Tournant indéniable de l'histoire de la sécurité minière, cet évènement a agi tel un détonateur et est venu accélérer en Europe et en Amérique du Nord la recherche en matière de prévention des accidents miniers.

# **IV. Description des éléments CCNE**

## Compagnie(s) minière(s) présente(s) sur le territoire de la Communauté de Communes de Noeux et Environs

### **La Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt**

#### **La mine à la campagne**

La concession de Noeux s'étend sur une superficie de 7900 hectares. Elle se caractérise par une interaction permanente entre monde agricole et monde minier. Suivant logiquement la nature et les qualités du gisement en sous-sol, les sites d'extraction de la Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt (1843 – 1946) se sont majoritairement concentrés sur les villes de Noeux-les-Mines et Barlin, créant un tissu urbain dense et riche. En outre, relativement épargnée lors de la Première Guerre mondiale, la ville de Noeux-les-Mines présente aujourd'hui un ensemble minier exceptionnel datant à la fois de la fin du 19<sup>e</sup> siècle et du début du 20<sup>e</sup> siècle.

#### **Contexte historique**

Dès 1837 quatre sociétés prospectent à proximité de la concession d'Anzin. Ces sociétés concurrentes formulent chacune une demande de concession mais l'administration les oblige à s'associer en une société d'exploitation. La Compagnie de Vicoigne naît ainsi en 1843 de la fusion d'intérêts concurrents. Possédant trois concessions là où le gisement recèle essentiellement du charbon maigre, la Compagnie éprouve des difficultés à devenir rentable. Elle prospecte alors dans les environs de Noeux au début des années 1850 et ses sondages se révèlent fructueux. La fosse n°1 est construite en 1851, la Compagnie de Vicoigne-Noeux obtient sa concession en 1853 et elle produit désormais l'ensemble de la gamme de produits houillers.



Au lendemain de la Grande Guerre, la Compagnie de Vicoigne-Noeux absorbe celle de Drocourt, trop fragilisée par les dégâts de la guerre. Dans l'entre-deux-guerres, la concession de Noeux devient le cœur de l'appareil productif de la Compagnie. L'effort de modernisation permet une croissance de l'extraction de plus d'un million de tonnes par rapport à 1913. Le réseau ferré atteint une longueur totale de 128 kilomètres. Lors de la Nationalisation la Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt est intégrée au Groupe de Béthune

#### **Contexte paysager**

Le territoire de la Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt est un paysage mosaïque où le passage des espaces miniers aux espaces agricoles se fait sans transition. Dans la plaine de la Gohelle, certains anciens bourgs, tels Noeux et Barlin, ont été profondément marqués par l'exploitation minière jusqu'à se transformer en de véritables bourgs miniers, constitués de nombreuses cités ouvrières.



#### **Le style Vicoigne-Noeux-Drocourt dans les cités minières**

La Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt a majoritairement construit des cités de corons et des cités pavillonnaires. Sur les 48 cités aujourd'hui recensées, 18 sont des cités de corons (37%), 23 sont des cités pavillonnaires (48%) et 7 sont cités-jardins (15%).

Concernant les qualités urbaines, les cités se regroupent très souvent autour des fosses et sont souvent agrémentées d'équipements collectifs. Ces derniers sont situés au centre de la cité. De plus, les cités de la Compagnie illustrent de manière remarquable la hiérarchie du travail : les équipements sont ainsi systématiquement entourés de maisons d'ingénieur et de chefs porions.

Les qualités paysagères reposent essentiellement sur des alignements d'arbres, de mails piétons arborés ainsi que sur des parcs généreux, généralement situés aux abords des équipements collectifs.

Les maisons de la Compagnie de Vicoigne-Noeux-Drocourt sont reconnaissables à leurs volumétries souvent imposantes et à leur style architectural rationaliste et sobre : toits classiques à 2 pans, motifs de briques sous forme de bandeaux de briques peintes en blanc. Dans quelques cités-jardins et cités pavillonnaires, les toitures sont à pans brisés et les maisons accueillent parfois un porche.

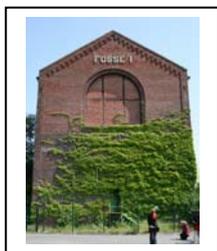


<b>Communauté de Communes de Noeux et Environs</b>			
<b>Compagnie</b>	<b>Élément</b>	<b>N° identification</b>	<b>Commune(s)</b>
Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt	Paysage et ensemble miniers de Noeux-les-Mines	88	Noeux-les-Mines

*Le paysage et l'ensemble minier de Noeux-les-Mines concentrent, au sein d'un espace densément bâti hérité de l'activité minière, un grand nombre d'éléments patrimoniaux, des vestiges de la fosse n°1bis au terail 36, de la cité pavillonnaire n°1 ancienne à la cité moderne du stade. En outre, il accueille quelques équipements collectifs remarquables.*



Première fosse dans le Pas-de-Calais de la Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux, le puits n°1 est foncé en 1851 et entre en production en 1852. Trente ans plus tard, la Compagnie décide de substituer au puits n°1 un nouveau puits d'extraction, plus moderne, le n°1bis. Le fonçage du puits débute en 1883 et les bâtiments sont construits entre 1884 et 1886. Enfin, en mars 1887, le puits n°1bis est mis en service. On cessera d'extraire le charbon de ce puits en 1914, alternant par la suite entre période de chômage et fonction d'aéragage jusqu'en 1961, date à laquelle son activité cesse définitivement. Les bâtiments de la fosse n°1bis ne possèdent plus aucun élément technique, seuls deux pieds de chevalement et quelques éléments de structure des cages subsistent à l'intérieur du bâtiment des recettes. Si aujourd'hui les vestiges de la fosse n°1bis ne permettent qu'une partielle lecture technique du site de production de charbon, ils témoignent en revanche de l'introduction de la fonte, du fer et de l'acier dans les matériaux de construction des fosses à la fin du 19<sup>e</sup> siècle.



**L'ancien bâtiment des recettes** s'élève sur deux niveaux et est édifié en maçonnerie de briques. A l'intérieur, subsistent, au niveau du puits, des éléments de structures des cages d'extraction ainsi que deux pieds de chevalement.



**La salle des ventilateurs** est de plan rectangulaire et se compose de trois bâtiments accolés, édifiés sur un seul niveau en maçonnerie de briques et surmontés d'une toiture à deux pans. La façade frontale présente un large mur pignon flanqué de deux murs pignons de dimensions inférieures. Quatre longues baies pourvues d'une traverse percent le pignon central. Un oculus surmonte l'ensemble de ces baies.



Prolongeant le bâtiment des recettes à l'arrière, **les ateliers** sont constitués de quatre bâtiments accolés entièrement en briques. Les quatre pignons sont pourvus d'une haute baie centrale flanquée de deux baies de dimensions inférieures en plein-cintre. Les ateliers sont dotés d'une très belle charpente métallique caractéristique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle.



**Les magasins** sont constitués de deux bâtiments encadrant les anciennes écuries. Ils se composent d'une structure métallique à remplissage de briques. Les **anciennes écuries** sont également de plan rectangulaire. Les pignons sont percés d'une large porte à linteau droit surmontée d'une baie en plein-cintre.

Construit dans les années 1930, **le garage** est un bâtiment de très grande taille en béton et à remplissage de briques. Il est ouvert sur ses deux grands côtés par une série de larges arcades en plein-cintre pourvues d'une traverse se prolongeant sur la paroi en béton. L'intérieur, recouvert d'un parement de briques, est voûté d'une suite de berceaux transversaux correspondant aux grandes arcades.

La fosse n°1-1bis de Noeux-les-Mines constitue à plus d'un titre l'un des témoins majeurs de l'histoire de l'exploitation minière dans le Bassin minier du Nord- Pas de Calais. Elle fut en effet l'une des premières fosses foncées dans le Département du Pas-de-Calais. Avec la création de la fosse n°1 à Noeux-les-Mines en 1851, c'est également l'image moderne de l'ère industrielle qui s'impose. Ainsi, l'élargissement des puits au-dessus desquels s'élevaient de plus en plus haut les chevalements et l'introduction sur le carreau de fosse de chevaux et de puissantes machines à vapeur ont suscité une avancée spectaculaire dans les méthodes d'extraction.

Seul témoignage technique de la fin du 19<sup>e</sup> siècle sur l'ensemble du Bassin minier, les vestiges de la fosse n°1bis sont à considérer essentiellement sur un point de vue architectural : le fer, la fonte et l'acier s'imposent désormais dans les matériaux de base de l'architecture industrielle dans le Bassin minier. Depuis le mois de juin 2009, les bâtiments de la fosse n°1bis sont inscrits sur la liste des Monuments Historiques.

Situé à l'immédiate proximité de la fosse n°1bis, **le terril 36** est issu de l'activité de la fosse. Il s'agit d'un petit terril conique demeuré intact s'étendant sur 5 hectares. Il accueille aujourd'hui une nouvelle végétation spontanée.



Construits aux côtés de la fosse n°1-1bis en deux phases, 1873-1890 puis dans les années 1930, **les Grands Bureaux** de la Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt sont organisés selon un plan régulier de deux ailes encadrant un pavillon central et terminées par deux pavillons d'angle. Le bâtiment central est percé d'une porte cochère donnant accès à une cour arrière sur laquelle s'ouvraient autrefois les six nefs accolée des ateliers centraux. Dans l'entre-deux-guerres, les Grands Bureaux sont modifiés : le pavillon de gauche est rhabillé et prolongé par un gros pavillon avec aile en retour sur l'arrière dans le style Art Déco. Les Grands Bureaux sont rachetés en 1965 par l'entreprise Leroy Merlin, qui modifia l'aspect de l'aile droite pour y installer son magasin de vente tout en gardant la structure intérieure (charpente en bois).

Les Grands Bureaux sont construits en briques sur un soubassement de béton et sont couverts par une toiture en ardoises et en tuiles pour l'une de ses ailes. Au centre de la façade s'élève un pavillon de plan rectangulaire, couvert par un toit en pavillon tronqué orné d'épis de faîtage



Dans la cour formée par les Grands Bureaux se trouvent les **anciens ateliers** composés de sept structures collés les unes aux autres. Ce sont des bâtiments en briques couverts par des toits à deux pans en ardoises et dont les pignons s'ouvrent chacun sur une grande baie en plein-cintre. A l'intérieur, les bâtiments présentent une structure métallique reposant sur des colonnes en font entre les nefs. Les murs sont en remplissages de briques rouges et présentent des ouvertures en plein-cintre, très larges et hautes. Les couvertures en tôles métalliques étaient percées par des verrières zénithales permettant un éclairage maximal dans les ateliers qui comprenaient charpenterie, menuiserie, machines-outils et forges.

Depuis juin 2009, les Grands Bureaux et les ateliers centraux sont inscrits sur la liste des Monuments Historiques.



Située à proximité de la fosse n°1bis, **la cité n°1 ancienne** est parmi les plus anciennes cités pavillonnaires du Bassin minier. Elle est aujourd'hui répertoriée comme *cité témoin* du Bassin minier. Construite peu après le fonçage du puits n°1 en 1851, la cité est organisée selon un plan strictement orthogonal et est composée de petits logements individuels implantés en front à rue et fortement alignés. Participant pleinement au paysage urbain de Noeux-les-Mines, la cité n°1 ancienne témoigne, par son ancienneté et sa disposition urbaine, du passage progressif du modèle d'habitat en barreaux de corons à la cité pavillonnaire.

Contiguë à la cité n°1 ancienne, **la cité n°1 nouvelle** est une cité-jardin construite dans les années 1930. Elle fait aujourd'hui partie des *cités remarquables* du Bassin minier. La cité est organisée selon un plan radioconcentrique et est composée de maisons regroupant deux ou trois logements. Construites en briques ou en parpaings de schiste, les habitations sont situées en retrait de rue. La cité a aujourd'hui partiellement conservé ses haies végétales qui clôturent les petits jardins privés situés à l'avant des habitations comme les jardins plus vastes à l'arrière. Les habitations offrent des volumétries diversifiées, notamment au niveau des toitures : à deux pans, pans brisés, demi-croupes, pignons centrés, débords de toitures, toiture en pavillon. La plupart des pavillons accueillent un porche d'entrée marqué par un pilier en béton supportant un appentis recouvert de tuiles. De style architectural simple, deux types façades se distinguent au sein de la cité : d'une part, les façades entièrement de briques avec des bandeaux de briques vernissées de couleur ; d'autre part, les façades de parpaings de schiste laissées à nu ou ornementées de frises de briques vernissées de couleur.

En 1864, une chapelle fut dressée par la Compagnie de Vicoigne-Noeux-Drocourt en attendant de construire une église. Au début de l'année 1875, les fonds nécessaires à la construction furent votés et le projet confié à l'architecte anzinois Moyaux. Le clocher est achevé en 1877 et la consécration a lieu en août 1878. **L'église Sainte-Barbe** se présente comme un grand édifice basilical sans transept, d'une nef accolée de deux bas-côtés. Elle présente des caractéristiques architecturales assez étonnantes mêlant des éléments néo-romans (porche à voussures, fenêtres plein-cintre) et d'autres rappelant les basiliques romaines ou les églises Renaissance. L'édifice est entièrement construit en briques à l'exception du soubassement, du porche et de tous les éléments décoratifs. Un clocher-porche marque l'entrée de l'église. Il accueille une grande niche avec une statue de Sainte-Barbe. De part et d'autre du clocher prennent place des tourelles d'escalier, carrées à la base pour finir par des lanternons octogonaux surmontés de coupes. La succession des éléments verticaux crée une dynamique ascensionnelle jouant sur les effets de tailles, de rythme et de typologie. A l'intérieur, le vitrail central du chœur représente Sainte-Barbe, sainte patronne de l'église et des mineurs, entourée de deux anges, l'un tenant un glaive, l'autre une couronne. Depuis juin 2009, l'église Sainte-Barbe de Noeux-les-Mines est inscrite sur la liste des Monuments Historiques.



Situés de part et d'autre de l'église Sainte-Barbe, en bordure d'une vaste place arborée, les deux bâtiments qui forment le groupe scolaire ne suivent pas la même disposition. Située à gauche de l'église, **l'école des garçons** prend la forme d'un U avec un pavillon central élevé sur deux niveaux et flanqué à angle droit de deux ailes élevées sur un seul niveau. D'architecture simple, le bâtiment principal est précédé d'un avant-corps percé au rez-de-chaussée de trois baies rectangulaires dont l'une correspond à l'entrée. L'ensemble est surmonté d'un pignon triangulaire percée d'une baie et recouvert d'un toit à deux pans. Parfaitement symétriques, les bâtiments adjacents suivent le même ordonnancement.



Située à droite de l'église, **l'école des filles** n'obéit pas au même agencement. Elle est composée de trois corps de bâtiments. Le premier longeant la nef de l'église est prolongé à angle droit à son extrémité par un second bâtiment, plus petit, lui-même à angle droit prolongé par un troisième bâtiment. Elevés sur deux niveaux, les trois corps de bâtiments suivent exactement le même ordonnancement : baies de forme carrée au rez-de-chaussée dont certaines sont surmontées d'arcs en brique avec clef de voûte, bandeaux de briques, toiture à deux pans.



La **Société Coopérative** dite « des Mineurs de Noeux-les-Mines » est fondée en 1876 par la Compagnie des Mines de Vicoigne-Noeux-Drocourt. Le bâtiment se présente comme un long édifice composé de trois parties. La partie centrale est un grand édifice rectangulaire de deux niveaux avec un comble à quatre pentes mansardé et percé en chien-assis. Un quai, destiné aux déchargements, occupe la base de la façade principale sur la cour. Il est placé au-dessus d'une cave éclairée par des petits soupiraux cintrés. En avant de ce bâtiment se trouve un groupe d'éléments plus bas, un pavillon d'entrée d'un niveau avec un haut comble à deux pentes. L'aile suivante est plus large et se trouve couronnée par un comble brisé à deux pentes. C'est dans cet édifice que se trouve encore l'espace des bureaux et des guichets. De l'autre côté, prend place une série d'espaces transversaux. Le premier comporte deux niveaux couverts par un toit à deux pentes présentant un pignon triangulaire. Les espaces suivants sont couverts par une série de trois sheds. L'ensemble se termine par un four à pain et sa cheminée en brique. Depuis juin 2009, la coopérative est inscrite sur la liste des Monuments Historiques.



Située à Noeux-les-Mines, non loin de la fosse n°1-1bis, **la cité Résidence du Fond de Sains** est une cité-jardin construite dans les années 1930 qui fait aujourd'hui partie des *cités remarquables* du Bassin minier. La cité est organisée selon un plan radioconcentrique et est composée de maisons regroupant deux logements. Construites en briques, ces habitations sont implantées soit en retrait de rue, soit en front à rue. La cité a conservé ses haies végétales qui clôturent les petits jardins privés à l'avant comme les jardins plus vastes à l'arrière. Les habitations offrent des volumétries diversifiées, notamment au niveau des toitures : à deux pans à lucarnes, à pans brisés, pignons centrés, débords de toitures, toiture en pavillon. Enfin, entièrement en brique, les façades sont ornementées de décors en briques silico-calcaires de couleur blanche sous forme de bandeaux et de frises soulignant les corniches, le niveau des allèges et les linteaux.



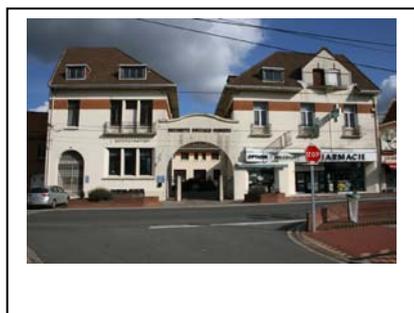
**La cité rue de Moussy**, à Noeux-les-Mines, est une cité pavillonnaire construite dans les années 1950. Elle fait aujourd'hui partie des *cités témoins* du Bassin minier. Elle s'étend de part et d'autre d'une rue isolée et est composée de maisons regroupant deux logements. Construites en parpaings de schiste, avec encadrement des ouvertures en béton, les habitations sont majoritairement implantées en front à rue. La cité a globalement conservé ses haies végétales qui clôturent les jardins à l'arrière des logements. Les habitations offrent des volumétries diversifiées, notamment au niveau des toitures : toitures à deux pans à lucarnes, à pans brisés, pignons centrés, débords de toitures. La plupart des pavillons accueillent en outre un porche d'entrée marqué par un pilier en béton supportant un appentis recouvert de tuiles. Les façades sont ornementées de décors de briques rouges et blanches sous forme de bandeaux et de frises.



**La cité du Stade** à Noeux-les-Mines, est une petite cité moderne construite par le Groupe de Béthune dans les années 1960 et aujourd'hui répertoriée comme *cité remarquable* du Bassin minier. La cité est structurée selon une voirie orthogonale légèrement courbe et est composée d'habitations regroupant deux logements, de plain-pied ou à deux niveaux. Le bâti est implanté en retrait de rue, mettant en avant de petits jardins privés généralement délimités par des haies végétales. La cité bénéficie également de longs alignements d'arbres à hautes tiges renforçant sa qualité paysagère. Le style architectural est sobre avec toitures classiques à deux pans, murs de briques rouge-orangé, baies de formes carrée ou rectangulaire avec encadrement en béton. Quelques maisons sont cependant construites en béton gravillonné.



**La cité du Chemin perdu** est une petite cité pavillonnaire réservée aux employés de la Compagnie, et fait aujourd'hui partie des *cités remarquables* du Bassin minier. La cité s'étend de part et d'autre d'une rue orthogonale isolée des cités ouvrières avoisinantes et est composée d'habitations regroupant deux logements, implantées en retrait de rue. La cité a globalement conservé ses haies végétales clôturant les jardins privés. Tous identiques, les pavillons offrent une volumétrie originale en forme de chalet avec toiture à longs pans en façade et lucarne centrale. Les façades sont recouvertes d'un enduit en ciment. Le rez-de-chaussée est orné d'un œil-de-bœuf et l'entrée est protégée par un auvent en béton.



L'ancienne **pharmacie centrale** de Société de Secours Minière de la Compagnie de Vicoigne-Noeux-Drocourt était la tête de pont du réseau de santé de la Compagnie. Désigné sous le nom de Centre de soins, il s'agissait d'un établissement regroupant de nombreuses spécialités médicales dans un endroit central pour l'ensemble de la concession, afin que les mineurs et leur famille n'aient pas à se déplacer dans plusieurs lieux. La Compagnie fut la première à créer ce type d'équipement qui fut inauguré en 1927. Dans un style Art Déco bien caractéristique, le centre de soins comprenait, outre la pharmacie, une salle de radiographie, un dentiste, un oculiste, un cabinet de consultation médicale et un centre d'hygiène infantile.

La façade se compose de deux pavillons réunis par un grand porche permettant l'accès aux cours intérieures. A gauche se trouve le pavillon de l'administration dont l'inscription est conservée. Le pavillon de droite abrite la pharmacie. L'ancienne fenestration a aujourd'hui disparue dans la partie destinée à la vente. Une toiture à large débord couvre les deux pavillons et la partie supérieure de leur façade est animée d'un large bandeau de briques rouges. Le porche est surmonté d'un arc formant une courbe. Une grille d'un très simple dessin Art Déco ferme le portail soutenu par deux piliers en béton.